

Nom et coordonnées de l'école : Ecole primaire 9 route de Boutric 33640 ISLE SAINT GEORGES 05 56 72 68 10 ce.0330771J@ac-bordeaux.fr	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE Date : 19/10/2021
---	--

Circonscription de Talence

Présents :

Présidente : Mme CUBIE

Inspectrice) de l'éducation nationale : Mme BARBIER (excusée)

Equipe enseignante :	Mme HERRAIZ Mme FAREZ
Le maire ou son représentant :	M. PATROUILLEAU Mme ROUSSEIL
DDEN :	-
Représentants des parents d'élèves élus :	Mme OLIVIER élue Mme LEMIRE suppléante Mme ZANONI élue

Début du conseil d'école : 18h 09

Secrétaire de séance : Mme FAREZ

Fin du conseil d'école :

Dates des prochains conseils d'école : - MARDI 8 MARS 2021
- MARDI 28 JUIN 2021

Fait à Isle-Saint-Georges, le octobre 2021

La Directrice : Mme Cubié

La Secrétaire de séance : Mme Farez

Président(e) du Conseil d'Ecole

COMPTE-RENDU Conseil d'école n°1 - mardi 19 octobre 2021

Ouverture du conseil :

- Fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, sur demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école est l'organe de concertation institutionnel doté de compétences décisionnelles. Il se prononce sur les principales questions de vie scolaire et établit le règlement intérieur de l'école.

- Présentation des membres du Conseil d'école

Sont membres de droit du conseil d'école le directeur d'école, l'IEN, la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves élus titulaires, un enseignant du RASED), la mairie (le maire et un de ses conseillers). Ces membres ont le droit de vote au conseil d'école. Les autres (par exemple parents suppléants, autres membres du RASED) n'ont pas de voix lors de votes.

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Effectifs

Il y a 3 classes (50 élèves) : 1 classe de PS/MS/GS/CP (17 élèves), 1 classe de CE1/CE2 (14 élèves), 1 classe de CM1/CM2 (19 élèves). L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2022 est de 45 élèves. Nous n'avons pas d'information concernant une éventuelle fermeture de classe. Nous avons fait remonter les effectifs la semaine dernière. Et quand on regarde les projections pour les années suivantes, il y a une baisse constante d'effectifs.

b) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité

Lecture et adoption du règlement intérieur.

Adopté à 7 voix

c) Sécurité à l'école

- la sécurité incendie

Deux exercices incendies doivent être faits dans l'année. Le premier a eu lieu le vendredi 24/09. Les élèves ont bien suivi les consignes de sécurité et l'école a été évacuée en 1'30.

Il y a toujours un problème au niveau du signal.

- le plan Vigipirate

Dans le cadre du plan Vigipirate, les écoles doivent mettre en œuvre deux PPMS (plan de prévention et de mise en sécurité) : un PPMS « risques majeurs » (type accident technologique) et un PPMS « attentat-intrusion » (sur site ou à proximité). Ceux-ci sont mis à jour chaque année et des exercices sont effectués afin de s'assurer de la compréhension et de l'application des consignes et des signaux d'alerte par les élèves.

Un premier exercice a eu lieu le jeudi 14 octobre selon le scénario d'une alerte attentat avec fuite des élèves hors de l'école. Les élèves et leurs enseignants se sont échappés de l'école en passant par la classe 2 pour les classes 2 et 3 et par la classe 1 pour la maternelle. Les élèves se sont ensuite cachés dans les vignes. L'exercice s'est bien déroulé.

Céline était en séance de sport c'est donc elle qui a donné l'alerte, coups de sifflets, elle l'a fait dehors et également en intérieur.

Du fait du contexte actuel, le plan Vigipirate reste plus que jamais en vigueur.

d) Hygiène à l'école

- entretien des locaux

Les locaux de l'école (classes et sanitaires) sont nettoyés tous les soirs ou le matin.

Du fait des conditions sanitaires, l'hygiène est d'autant plus importante. Il est demandé aux enseignants de ventiler les classes toutes les 2 heures.

- hygiène des élèves

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles il est rappelé aux parents leur rôle essentiel :

- dans le respect des gestes barrières
- dans la surveillance d'éventuels symptômes (la température de l'enfant doit être inférieure à 38°C)
- de la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer .

Depuis le 11 octobre , les élèves d'élémentaire ne sont plus tenus de porter un masque dans l'école.

- la cigarette aux abords de l'école

Par respect pour la santé des élèves et du personnel, nous rappelons aux parents fumeurs de s'éloigner du portail de l'école aux horaires d'entrée et de sortie si leur cigarette est allumée.

e) Budgets municipaux pour le fonctionnement de l'école

L'enveloppe globale pour l'année s'élève à 4700 euros.

A ce budget s'ajoute une enveloppe pour certaines sorties et projets (ex. natation pour le cycle 3).

Investissement mobilier dans la classe de Céline

Pack informatique livré en juin 2021 pour le vidéoprojecteur , cet été pour les ordinateurs enseignantes, et à la rentrée pour le pack de 8 ordinateurs + 1 enseignant pour les classes.

Cette année Hélène a pu faire sa sortie à Bourgaillh grâce à la subvention de la mairie pour le bus le lundi 17 octobre, la coopérative a financé l'animation.

f) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Solde en début d'année : 2418 €

Auquel seront ajoutées les cotisations COOP, pour le moment, les enseignantes viennent de faire l'appel au don.

Donations de septembre : €

Rentrées d'argent prévues (à ce jour) : photographie scolaire , nous nous questionnons sur l'intérêt des commandes internet.

Retour des parents : le site ne fonctionne pas bien, problèmes de paiement.

Les enseignantes réfléchissent à un cadeau à vendre pour la coop.

* Vente de gâteaux lors de la journée du patrimoine par les parents d'élèves, 114 euros ont été récoltés.

g) Demande d'utilisation des locaux scolaires

Hors temps scolaires, les locaux scolaires sont ponctuellement utilisés pour les motifs suivants : réunions avec des parents d'élèves, conseils d'école, garderie périscolaire.

II) Communication

a) Parents/Enseignants

La communication entre parents et enseignants passe par le cahier de liaison en cas de demande de rdv, de justification d'absence, ou de toute autre demande, et par mail pour la classe de CM1/CM2.

b) Parents/Direction

Les demandes de rdv avec la directrice ou de document administratif (certificats de scolarité ou de radiation) doivent être formulées dans le cahier de liaison de l'élève ou par courriel (ce.0330771J@ac-bordeaux.fr).

c) Parents/Mairie

Pour toute question relevant du périscolaire (garderie, cantine), les parents doivent s'adresser directement au secrétariat de la mairie (05 56 72 67 29).

III) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

Nouveau projet d'école 2021-2025 :

Il s'articule autour de 3 axes, dont un est référencé par rapport au collège de secteur, et un impulsé par le DASEN

Axe 1 : Les langages pour penser et communiquer :

Objectif : maîtrise de la langue, productions d'écrits et compréhension)

Axe 2 : Citoyenneté et vivre ensemble :

Objectif : Améliorer le climat scolaire

Axe 3 : favoriser l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Objectifs : organiser un suivi renforcé en cohérence avec les dispositifs d'aide

Mieux respecter les rythmes individuels d'apprentissage

Nous allons rédiger des fiches actions pour faciliter la mise en œuvre du projet d'école.

b) Projets de classe

Liaisons inter-cycles :

Projet COTEAC maternelle CP : parcours chemin faisant

Projet COTEAC cycle 3 : projet autour de l'architecture

Projet chorale : cycle 2/3

Projet sciences cycle 2 :

Développement durable avec T Berthelot, finalité nettoyage de plage en fin d'année. Projet de travail autour du tri et du développement durable.

c) Présentation des outils pédagogiques et manuels de classes

PS/MS/GS/CP: constitution d'un capital d'activités individuelles que les élèves peuvent utiliser lors de temps en autonomie.

CE1/CE2: Etude de la langue : Réussir son entrée en grammaire / Maths : maths au ce1 et maths au ce2 ACCES

Les élèves fonctionnent avec un plan de travail. La maîtresse peut ainsi adapter au plus juste pour chaque élève.

CM1/CM2: Nous utilisons le manuel : « FRANÇAIS clé en main CM1/CM2 pour les exercices de systématisation, sinon travail sur le manuel retz pour la dictée des arts et donc l'orthographe. En grammaire conjugaison nous travaillons à partir du manuel RETZ, bien réussir en grammaire au CM, en lecture compréhension , nous travaillons à partir de Lector/ Lectrix, les élèves vont également lire des petits livres. Les mathématiques se font sur manuel pour les CM1 et CM2, A portée de maths CM1 et CM2).

d) Accueil périscolaire

La garderie se déroule le matin à compter de 7h30, et le soir jusqu'à 18h30 sous la responsabilité de la mairie.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED, APC...)

- évaluations de début d'année (diagnostiques)

Evaluations de CP/CE1 : Les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations diagnostiques nationales du 14 au 25 septembre derniers. Elles permettent de faire le point sur les acquis des élèves à leur entrée en CP et en CE1 et permettent de mettre en place des aménagements individualisés (PPRE, APC). Une communication concernant les acquis de chaque élève sera communiquée aux parents via le cahier de liaison. A cette occasion, un rendez-vous pourra être organisé à la demande des parents ou de l'enseignante afin d'en discuter.

Une deuxième session d'évaluation nationale aura lieu (pour les CP uniquement) en janvier.

CP : sur 7, 3 ont été identifiés comme élèves à besoin. Pourcentage assez important, une partie des parents a déjà été rencontrée.

Ce1 : 9 ce2, 5 sont dans une norme haute, 2 dans la moyenne, et un très faible en Ce2, et un enfant fragile.

5 CE1 : 4 enfants dans norme haute, et un enfant moyenne

Evaluations CM1/CM2 : des évaluations diagnostiques ont été passées en début d'années ; ces évaluations ont été communes à toutes les écoles de la circonscription.

Elles permettent de faire le point sur les acquis des élèves et de recevoir à l'issue de celles-ci les parents des élèves en difficulté afin de mettre en place pour ces élèves des PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) fixant des objectifs généraux de réussite.

- le RASED

Une concertation avec la psychologue scolaire, Mme CHASLES-MONTURY Camille, aura lieu le 16 novembre afin de faire le point entre professionnels de l'éducation sur les élèves en grande difficulté (apprentissage ou comportement).

Nous rappelons aux parents qu'ils peuvent à tout moment demander à rencontrer la psychologue scolaire s'ils le souhaitent (Mme Chasles-Montury, mail : Camille.Chasles-Montury@ac-bordeaux.fr).

- les APC (mardi 16h30-17h30)

Suite aux recommandations ministérielles, les APC (aide pédagogique complémentaire) ont pour objectifs cette année de rendre les élèves plus à l'aise en lecture et face à l'écrit.

Les APC sont consacrées soit à la remédiation en lecture des élèves de l'école les plus en difficulté, soit sont proposées systématiquement à l'ensemble des élèves d'un groupe de niveau afin de travailler sur un projet spécifique. Les parents des élèves concernés en sont informés via les cahiers de liaison ou par mail.

b) Objectifs et actions cycle 3

- le conseil école-collège (CEC)

Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Le conseil école-collège est présidé par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription. Il se déroule au collège de Cadaujac. Il n'y en a eu qu'un en 2020, le prochain sera le 2 décembre

- orientations CM2/6^{ème}

Le conseil école-collège se réunira afin d'assurer la bonne adaptation au collège des élèves. Une visite du collège devrait être organisée au cours du dernier trimestre pour les élèves de CM2.

- cycle natation

Les élèves de CM2 bénéficient d'un cycle natation afin de valider le brevet « Sauv' Nage ». Ce test officiel se présente sous la forme d'un parcours qui permet d'évaluer différentes compétences permettant d'assurer aux élèves leur propre sécurité dans l'eau. Il peut ensuite être admis comme test de sécurité pour la pratique des activités nautiques.

Cette année, les élèves de CM2 y participeront avec les élèves de CE2 et de CM1. Cela se déroulera à la piscine de Villenave d'Ornon, du 14 avril au 16 juin, les jeudis après-midis. Nous nous y rendrons en car en compagnie des élèves de Ayguemorte.

Pour l'instant l'activité est maintenue....

MAIRIE

L'ambiance péri scolaire paraît apaisée cette année.

Fin du conseil d'école : 19,33

Merci aux parents d'élèves qui nous ont permis de récolter une somme de 114 euros, en vendant des gâteaux lors des journées du patrimoine. Somme qui devrait nous servir à payer en grande partie le bus pour notre sortie de fin d'année.